

Motion du 13 octobre 2010 de MM. Alexis Barbey, Rémy Burri, Mme Florence Kraft-Babel: «Engagement en Ville de Genève: pour la fin du fait du prince».

(renvoyée à la commission des finances par le
Conseil municipal lors de la séance du 22 novembre 2011)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- le nouveau statut du personnel de l'administration publique communale récemment adopté par le Conseil municipal;
- le récent rapport de la Cour des comptes faisant état d'engagements de collaborateurs par le Conseil administratif ne respectant pas les prescriptions et obligations de cet exercice;
- les engagements formels des magistrats de mettre fin à ces pratiques;
- la mise en évidence de deux nouveaux cas patents rapportés dans la presse de ce jour,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à s'engager à respecter strictement les normes légales, réglementaires et prudentielles liés à l'engagement de personnel de la fonction publique;
- à faire valider tout engagement de personnel par l'ensemble du Conseil administratif;
- à faire rapport, au moins sur une base annuelle au moment des comptes, de toute mesure prise sur le plan des engagements qui ne correspondraient pas en tous points aux prescriptions.